

Lettre à nos frères prêtres

N° 4 - Décembre 1999

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

JUBILE 2000 : NOUS IRONS A ROME

« Jubile, fille de Jérusalem, voici que ton Roi vient à toi. » C'est ce cri du prophète Zacharie (IX, 9) que Jean-Paul II a voulu faire retentir en publiant la Bulle d'indiction du grand Jubilé, *Incar-nationis Mysterium* (IM). Fils aimants de l'Eglise, nous nous apprêtons donc à jubiler pour célébrer ce Roi Sauveur, « devant qui tout genou doit fléchir, au ciel, sur terre et aux enfers, et toute langue doit proclamer qu'il est Seigneur » (Phil. II, 10).

C'est à Rome que nous irons en pèlerinage : « en route vers la ville des saints Pierre et Paul », nous manifesterons que « de sa naissance à sa mort, chacun est dans la condition d'*homo viator* » (IM, n° 7), en pèlerinage vers les sanctuaires éternels. Conscients de la conversion personnelle qu'implique cette démarche, nous implorerons le pardon pour nos péchés. Mais, forts de la divine parole : « Le fils ne portera pas l'iniquité de son père » (Ez. XVIII, 20), nous savons que nous ne portons pas le poids des erreurs et des fautes de ceux qui nous ont précédés. Loin d'être sujet à purification, le passé de l'Eglise sera pour nous objet d'action de grâce, car « l'histoire de l'Eglise est une histoire de sainteté » (IM, n° 11).

C'est à Rome que nous irons franchir la porte sainte, « pour montrer que personne ne peut accéder au Père, sinon par Jésus qui a dit : Je suis la porte » (IM, n° 8). Et comme, de l'avis unanime des Pères, « nul ne peut avoir Dieu pour Père s'il n'a l'Eglise catholique pour Mère » (saint Cyprien, *de unit. Ecc.*, n° 6), notre entrée dans la basilique du Vatican sera l'expression de notre attachement indéfectible à l'unique Arche de Salut, l'Eglise catholique et romaine.

C'est à Rome que nous viendrons solliciter de notre Mère l'Eglise l'indulgence plénière, cette « indulgence par laquelle est accordée au pécheur repentant la remise de la peine temporelle pour les péchés déjà pardonnés quant à la faute » (IM, n° 9). Puisque « tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort », nous irons puiser dans les "trésors de l'Eglise", sachant que « dans l'unité surnaturelle du Corps mystique, s'instaure entre les fidèles un merveilleux échange de biens spirituels » (id). C'est à Rome, au cœur de l'Eglise catholique, que nous irons poser cet authentique geste de communion.

C'est à Rome que nous irons prier pour la paix dans le monde, persuadés que cette pacification ne se réalisera que dans la mesure où les nations adoreront l'Enfant-Dieu, unique principe de la paix (Is. IX, 6), Roi qui seul peut annoncer la paix aux nations (Zach. IX, 11). Nous savons qu'en dehors de Lui, tout baiser de paix est éphémère et trompeur. Lorsque des hommes d'Eglise viennent à promouvoir une telle paix, « ils font déchoir l'Eglise de sa mission toute divine, éternelle et surnaturelle, au

Sommaire

p. 1 – Jubilé 2000 : nous irons à Rome
par M. l'abbé Laurençon

p. 2 – Quel prêtre pour demain ? par M. l'abbé de La Rocque

p. 3 – Mgr Barbarin et le célibat ecclésiastique

p. 6 – Courrier des lecteurs

niveau des idéaux maçonniques d'une paix mondiale en dehors de l'unique Prince de la Paix, Notre-Seigneur Jésus-Christ » (Lettre de Mgr Fellay au pape). Pour nous, selon l'ordre du prophète – « Jubile, fille de Jérusalem, voici que ton Roi vient à toi, il annoncera la paix aux nations » (Zach. IX, 9-11) – c'est en ce Roi que nous jubilerons et que nous aimerions voir le monde entier jubiler avec nous.

C'est à Rome, sur la tombe du plus glorieux des martyrs, que nous irons célébrer la mémoire de ces innombrables saints qui, au cours des deux millénaires, ont donné leur vie pour le Christ. Sur le tombeau de saint Pierre, à la demande de Jean-Paul II, nous « ferons monter avec force l'hymne d'action de grâce au Père et chanterons : *Te martyrum candidatus laudat exercitus* » (IM, n° 13) Enflammés par ces exemples, nous reviendrons de Rome, pierres vivantes, fortifiées pour maintenir, transmettre et continuer la chrétienté.

C'est à Rome, donc, que les 8, 9 et 10 août prochains, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X iront s'associer à la jubilation de l'Eglise universelle. Même si, pour eux, les autels resteront inaccessibles. Me réjouissant de ces grâces imminentes, je vous souhaite à tous un saint Jubilé et de joyeuses fêtes de Noël.

Pierre Marie Laurençon, né en 1952, a été ordonné prêtre à Ecône en 1978. Après avoir dirigé pendant 18 ans un établissement scolaire, il a été nommé en 1996 Supérieur du District de France pour la Fraternité Saint-Pie X.

Abbé Pierre Marie Laurençon,
Supérieur pour la France
de la Fraternité Saint-Pie X.

QUEL PRETRE POUR DEMAIN ?

L'initiative prise par les évêques de France d'inviter quelque 760 jeunes prêtres à leur assemblée plénière eut plus d'un point positif. Cette nombreuse présence sacerdotale ne pouvait que focaliser l'attention de tous, et renvoyer chacun à de saines questions.

Mûri par cette sagesse que donnent l'âge et la grâce, le vieux prêtre écoutait d'un silence attentif tout ce qui transpirait de l'assemblée plénière des évêques. Son cœur était là-bas, il n'en voulait rien manquer. A la vue de ces centaines de jeunes nouvellement ordonnés, son intérêt ne devint que plus vif. Ses yeux, tout à la fois paisibles et inquiets, manifestaient à eux seuls les paradoxes qui l'habitaient. Si l'admiration était évidente, l'appréhension n'était pas moins présente ; son silence était certes celui du vétéran qui jauge la relève, mais il était surtout porteur d'un ultime message qu'à tout prix il eût voulu transmettre. Ce silence me fut plus

profitable que de longs discours : il m'apprit quelle analyse je devais faire de cette réunion inédite.

Admiration.

L'admiration envers ces jeunes prêtres, tous nous l'avons éprouvée. Tous, nous avons salué leur choix, d'autant plus beau que les temps sont difficiles. En chacun d'eux, le regard de foi nous faisait découvrir un chef-d'œuvre de l'élection divine. La toute puissance de la grâce ne peut qu'éclater, lorsqu'elle appelle ainsi au service d'Eglise des jeunes aux parcours si variés, les tirant d'un monde chaque jour plus indifférent au surnaturel.

Regard d'émerveillement, donc, fait de foi et d'action de grâce.

Appréhension.

Cette admiration deviendrait vite de l'optimisme béat si elle n'était mêlée, de par les circonstances, d'une appréhension certaine. Tout d'abord parce que la tâche de cette génération sacerdotale s'avère aussi immense qu'indispensable : vivant au milieu d'une société déchristianisée, ils ont tout à reprendre. « *Leurs aînés étaient confrontés aux questions de l'incroyance. Eux sont confrontés aux non-questions de l'indifférence* », explique le Père Guy Lescanne, supérieur du séminaire de Nancy. Cette inquiétude ne peut que grandir au cons-

tat du peu de ministres dont dispose une telle œuvre d'évangélisation. La nombreuse présence sacerdotale à Lourdes ne peut en effet masquer la pénurie croissante de prêtres, qui se fera toujours plus sentir ces prochaines années. Ce n'est qu'une centaine d'ordinations annuelles qui vient pallier le déficit des quelque 2000 prêtres qui, chaque année, se retirent pour raison d'âge. Cet écart de chiffres est malheureusement appelé à durer. Le Père Hervé Giraud, secrétaire du Conseil national des grands séminaires, s'en inquiète : « depuis dix ans, nous constatons une lente érosion du nombre total de séminaristes. De l'ordre de 2 à 3 % par an. Nous étions à 1155 en

1995, pour 1043 en 1998. Nous ne voyons pas de signe de reprise, pas d'effet JMJ ». De ceux qui rentrent au séminaire, 50 % n'arriveront pas au bout. L'inquiétude est donc légitime, et les évêques de France ne l'ont pas cachée : « La foi et l'action de grâce ne nous empêchent nullement d'appréhender les conditions qui sont aujourd'hui celles de l'exercice de votre ministère » (Message des évêques aux prêtres diocésains).

Les fausses pistes.

Certains, pour avoir accordé trop de place à l'inquiétude naturelle au détriment de l'admiration surnaturelle, ont avancé des solutions basement humaines à ces difficultés indéniables... et l'on

vit se lever une nouvelle campagne de presse dénigrant le célibat sacerdotal. Puisque, aux dires des Français (sondage CSA - La Croix), le célibat est le principal obstacle aux vocations, pourquoi ne pas procéder à l'ordination sacerdotale de personnes mariées ? A l'appui de cette proposition, on avance l'exemple des diacres permanents, dont le nombre est en constante croissance. S'ils n'étaient que 11 en 1970, on en comptera 1165 en 1995. Depuis, ils sont une centaine à être ordonnés chaque année, autant que les nouveaux prêtres ! C'est ainsi que certains ressortirent ce vieux débat, scandale à l'appui : les tristes facéties

... .. Mgr Barbarin et le célibat ecclésiastique

Mgr Barbarin accorda au Figaro (8 nov. 99) une interview relative au célibat ecclésiastique. Il eut une formule malheureuse : « Parlons vrai : oui, le célibat n'est pas naturel. Il arrive que notre être se révolte parce que le corps se sent oublié, méprisé ». Que cet écart de langage soit pour nous l'occasion de donner un petit vade-mecum du célibat sacerdotal. Nous procéderons en deux temps : le célibat sacerdotal n'est pas contraire à la nature humaine ; le célibat est conforme à la nature du sacerdoce.

1 Le célibat sacerdotal n'est pas contraire à la nature humaine :

1.1 – Il n'est pas contraire à la nature humaine prise *in abstracto*. Saint Thomas d'Aquin l'a clairement établi en distinguant les nécessités naturelles propres à chaque individu (la nutrition) de celles propres à la collectivité : « S'agit-il des premières, il importe à chacun d'y pourvoir ; quant aux nécessités de groupe, il n'est pas exigé que chaque membre de ce groupe en soit chargé, et c'est même impossible (...) Or la génération n'est pas une nécessité pour chaque individu, mais pour l'espèce prise dans son ensemble ; aussi il n'importe pas que tout homme exerce cette activité génératrice » (Contr. Gent. III, 136, ad 1).

1.2 – Il n'est pas contraire à la nature humaine prise *in concreto*. Dans le même passage (ad 5), le docteur commun répond à l'objection de l'appel des sens : « Les soucis et les occupations qui accaparent les gens mariés sont continuels, qu'il s'agisse de leur femme, de leurs enfants, de leur subsistance. Au contraire, le trouble qui accompagne la lutte contre la concupiscence est de peu de durée. Il s'amointrit d'ailleurs à mesure que celle-ci est davantage maîtrisée ». Rappelons que le combat contre la concupiscence, loin de nuire à la nature de l'homme, vient la libérer progressivement du *fomes peccati* demeuré après le baptême.

2 Le célibat est conforme à la nature du sacerdoce :

2.1 – Parce qu'il est au service de Dieu, le prêtre a le devoir de tendre à la perfection : « Soyez saints parce que je suis saint » (Lev. XIX, 2). Aussi convient-il qu'il se dégage de toute préoccupation étrangère. Or, « Celui qui n'est pas marié a souci des choses du Seigneur, il cherche à plaire au Seigneur ; celui qui est marié a souci des choses du monde, il cherche à plaire à sa femme, il est partagé » (I Cor. VII, 32)

du jeune curé de Saint-Amant (Cher), récemment marié à la mairie après quatre ans de concubinage, ont trouvé grand écho dans la presse. On se scandaliserait presque de ce que son évêque ait osé le suspendre de son ministère, lui reprochant de diminuer par là le nombre de prêtres en activité ! De tels accusateurs ont ravalé le prêtre au rang d'un fonctionnaire, dont les vertus personnelles importent peu. Enfoncés dans des calculs humains, dénués de tout esprit de foi, ils sont donc persuadés que l'avenir de l'Eglise passe par la suppression du célibat sacerdotal ; parce qu'ils ont perdu le sens du sacerdoce, parce qu'ils ne croient plus au surnaturel de

l'Eglise, parce qu'ils n'ont pas l'espérance !

Un atout indéniable.

Elles sont ailleurs, les voies d'avenir. Le jeune clergé, en opérant progressivement une « réappropriation d'un passé qu'il n'a pas connu » (l'expression est du Père Lescanne), ne s'y est pas trompé. Arrivés pour beaucoup en col romain ou clergyman, ces prêtres trentenaires entendaient manifester à Lourdes combien ils regrettent nombre d'abandons réalisés au nom de l'ouverture au monde. Ouverts au monde, ils le sont : l'attrait qu'a exercé la finale de rugby était évident ! Mais qu'on ne se méprenne pas sur cette ouver-

ture. Loin de vouloir découvrir les valeurs du monde – ils en ont au contraire constaté les tristes limites – ils entendent bien plutôt y apporter l'identité catholique, une identité catholique clairement réaffirmée. Si leurs aînés avaient pris pour mot d'ordre : "immersion" et "enfouissement", eux préféreraient cette parole du divin Maître : « *Que votre lumière brille aux yeux des hommes* » (Mt. V, 16). En un mot donc, ouverture de don, et non ouverture de réceptivité. Tel est le constat de Mgr Billé lors de sa conférence inaugurale. S'adressant à ces prêtres, il leur dit : « *Vous n'avez pas et ne pouvez pas avoir exactement la même relation que vos aînés au Conci-*

... .. Mgr Barbarin et le célibat ecclésiastique

- 2.2** – Au service de Dieu, le prêtre offre le sacrifice du corps et du sang du Seigneur. Si les ministres de l'ancienne loi, remarque Origène (Hom. 23 in Num.) devaient vivre dans la continence pendant les jours de leur ministère, à plus forte raison il convient que le prêtre de la nouvelle loi, qui offre quotidiennement le sacrifice, garde la continence perpétuelle.
- 2.3** – Au contact du corps du Christ, le prêtre doit retracer en lui la virginité dont le Christ a voulu s'entourer ici-bas : « Ce n'est pas sans un dessein divin qu'une Vierge prépara Jésus à sa mission sacerdotale, mission qui devait s'accomplir dans le célibat. C'est là que se trouve la première origine de ce choix de vie auquel les prêtres sont appelés » (Jean-Paul II, le 19 août 1990).
- 2.4** – Au service des hommes, le prêtre doit en tout temps prier pour les âmes qui lui sont confiées. Or l'apôtre recommande aux personnes mariées de « garder la continence pour un temps, afin de vaquer à la prière » (I Cor. VII, 5). Afin de prier toujours pour son troupeau, le prêtre doit, nous dit saint Jérôme (*Lib. I ad Jovin.*), s'abstenir toujours du mariage.
- 2.5** – Pour servir les hommes, le prêtre doit être au milieu d'eux le représentant de Jésus-Christ ; il convient donc qu'il retrace en lui la pureté de Notre-Seigneur, ce qui facilitera de la part des fidèles la vénération et la confiance qu'ils doivent avoir dans le prêtre. « Par l'éclat de sa chasteté, le prêtre devient semblable aux anges, et apparaît ainsi plus digne de la vénération du peuple chrétien » (saint Pie X, *Haerent animo*).
- 2.6** – Pour être totalement à ses fidèles, il convient que le prêtre acquiert la liberté spirituelle du corps et de l'âme, que seule la chasteté parfaite est capable de donner. « Ainsi libéré des principaux liens qui pourraient le tenir attaché au monde, le prêtre sera davantage enflammé de ce feu céleste de l'amour, l'amour des âmes s'entend, qui jaillit du Cœur de Jésus-Christ et ne cherche qu'à se communiquer aux cœurs apostoliques et à embraser toute la terre » (Pie XI, *Ad cath. sacerdotii fastigium*).

Pour en savoir plus sur le célibat sacerdotal :

- **Ivan Gobry**, *Le célibat sacerdotal*, Editions Clovis, BP 88, 91152 Etampes Cedex

- **C. Cochini**, *L'origine apostolique du célibat ecclésiastique*, Lethielleux, 1982

- **C^{al} Stickler**, *Il celibato ecclesiastico*, Libreria editrice Vaticana, 1994

le Vatican II (...) Certaines de nos perspectives, qui ont été pour nous fécondes – je pense par exemple à l'orientation de l'ouverture au monde – ne répondent plus tout à fait à ce qu'ont été votre expérience et votre histoire. Cela ne veut pas dire que vous pourriez vous fermer au monde. Cela veut dire qu'il n'est pas d'abord pour vous l'objet d'une découverte ». La phrase est importante : elle est un constat, en rien accusateur. Elle est la reconnaissance d'un fait prometteur, parce qu'en cette ligne de conduite réside un véritable élan missionnaire. Cette saine attitude du jeune clergé doit donc s'universaliser, car en elle se trouve un premier gage d'espérance. Nous l'avions dit dans la première *Lettre à nos frères prêtres* ; Mgr Billé l'entérine ; il serait heureux que tous les évêques de France l'appliquent. Nombre de courriers ainsi que certaines mutations estivales manifestent que ce n'est pas encore le cas... (cf. encadré)

Essai à transformer !

Les jeunes générations sacerdotales que nous sommes ne peuvent se contenter de ce seul gage de réussite. Ce que l'avenir réclame de nous, j'aime à le lire dans un geste récent de Jean-Paul II. Le 3 octobre dernier, il béatifiait l'abbé Edouard Poppe. C'était nous donner pour modèle ce jeune prêtre, mort en 1924 à l'âge de trente-trois ans. Malgré les décennies qui nous séparent de lui, il était fait pour notre temps. Il y vécut comme par avance, ses écrits l'attestent : « Frères ! la tâche de demain, notre tâche de prêtres, la vôtre, sera une lourde tâche, une tâche héroïque, une vraie tâche d'apôtres. » Déjà il voyait le manque

Une lettre parmi d'autres

L'auteur de cette lettre a quelques années de sacerdoce. S'il signe sa lettre, il me demande en post-scriptum de garantir son anonymat : « Je vous demande de taire mon nom : tout est fait pour me chasser, avec interdiction croissante d'exercer mon sacerdoce. Merci ! »

Monsieur l'abbé,

J'attendais avec impatience la lettre n° 3... La voici. Je vous félicite et je vous encourage à continuer, car votre lettre est l'expression de ce que beaucoup de prêtres diocésains ont l'interdiction désormais de dire... Oui, un grand merci pour ce que vous faites : c'est un encouragement, une consolation, une espérance. Vous ne pouvez pas imaginer toutes les souffrances endurées par des prêtres soumis au diktat du « modernisme » et d'un clergé (évêque compris) qui vide le sacerdoce de sa substance.

Je pourrais vous dresser une liste impressionnante de toutes les dérives, aberrations, hérésies, désobéissances et erreurs sur mon pauvre diocèse... si cela n'était pas d'abord des souffrances : souffrances sacerdotales et souffrances de tant d'âmes égarées et trompées ! Alors, Monsieur l'abbé, continuez l'œuvre entreprise, avec charité, sous la protection de la Très Sainte Vierge Marie. Je prie pour vous, **priez aussi pour les prêtres qui souffrent en silence parce que privés de tout... et même de ministère !**

chronique de prêtres dont nous souffrons, pour en apporter aussitôt la solution ; une solution claire, limpide, imparable : « On se plaint qu'il y ait trop peu de prêtres ; ne serait-ce pas plutôt la sainteté, la mortification, la simplicité sacerdotales qui manquent ? » la sainteté qu'il voulait pour trouver en tout prêtre se définit par trois traits : attachement indéfectible à l'Eglise, foi intransigeante en la grâce, un amour sans faille pour la croix.

Attachement à l'Eglise.

Indéfectiblement attachés à l'Eglise, nous devons l'être à l'instar de l'abbé Poppe, pour qui la soumission ecclésiale est d'abord une pleine adhésion à l'enseignement infaillible de son Magistère. Voici ce qu'il écrivit le jour de son sous-diaconat : « Aujourd'hui, j'ai promis sous serment de rester jusqu'à mon dernier souffle, de toute mon âme et dans toute mon action, inébranlablement attaché à tous les points de foi et à chacun en

particulier, ainsi que le Christ, la Vérité même, les a révélés et que notre chère et infaillible Mère la sainte Eglise nous les propose. Je suivrai fidèlement l'esprit de l'Eglise, sans jamais sacrifier aux vaines trouvailles de ma raison personnelle. Je réproouve de toutes mes forces le modernisme avec son esprit, qui est si lent à accepter le surnaturel, qui admire les hétérodoxes, et qui rougit de la croyance au purgatoire. Dès que j'apercevrai, en moi ou en autrui, quelque chose de cet esprit, je tâcherai aussitôt de l'extirper. Je veux aimer l'Eglise et ses déclarations. Si tout le corps du Christ, l'Eglise, se couvrait de lèpre, la langue en resterait indemne. »

Foi en la grâce.

C'est dès son séminaire qu'il comprit le principe fondamental de l'apostolat – principe que nous oublions trop, et c'est la cause du marasme où languissent nos œuvres – : une entreprise catholique ne sera fructueuse qu'à

la condition d'être profondément surnaturelle. Commentant pour ses confrères l'épisode de la pêche miraculeuse rendue possible du fait que les filets furent jetés "au nom du Seigneur", il écrit : « *Nous aussi avons de bons filets... mais nous ne prenons que peu de choses ou rien ! Ce n'est pas aux filets que cela tient, puisque la sainte Eglise les approuve. Ce qu'il nous faut, c'est jeter les filets du bon côté, dans l'eau résolument surnaturelle. Alors, tout devient possible, tout ! Ne l'oubliez pas, toute votre action, votre science, vos œuvres apostoliques, vos discours sont nuls si la grâce ne les féconde, si vous n'êtes unis au Christ, transformés dans le Christ.* » A cette lumière apparaît clairement l'inanité de certaines réformes récentes. Parce qu'on

les accusait d'être improductifs, on se débarrassa de certains filets. On y perdit des moyens de sanctification longuement éprouvés, sans pour autant retrouver la sainteté sacerdotale, seule capable de manier efficacement ces filets !

Amour de la croix.

Du sacrifice du Christ qui, élevé de terre, attira tout à lui, Edouard Poppe sut tirer – et nous communiquer – la grande leçon : « *Quand la prédication et l'action ne réussissent pas, recourons au sacrifice ; souffrons, immolons-nous. C'est le dernier moyen, mais le meilleur* ». Cet amour de la croix, loin d'être un dolorisme pitoyable, est la marque de la charité véritable : « *On ne vit pas dans l'amour sans*

souffrir : aimer à souffrir, souffrir en aimant. Il n'y pas d'autre voie ». Croix et joie sont donc à tout jamais inséparables ici-bas. En regrettant que son clergé ne soit pas suffisamment joyeux (sondage CSA – La Croix), nos concitoyens nous reprochent en fait de ne pas aimer suffisamment la croix.

Fils de l'Eglise rempli de zèle pour le royaume de la grâce, puisant son énergie dans l'amour de la croix, l'abbé Poppe eut un rayonnement sans pareil, et devint bienheureux. A sa suite il nous faut marcher. Alors, notre monde saura que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et viendra se soumettre à son doux règne d'amour.

Patrick de La Rocque, né en 1968, a été ordonné prêtre à Ecône en 1992. Après quatre ans d'apostolat dans le monde scolaire, il a été nommé professeur de séminaire à Flavigny ; il est directeur de publication de ce courrier.

Abbé Patrick de La Rocque,
de la Fraternité Saint-Pie X

COURRIER DES LECTEURS

Les lettres qui nous parviennent vont toujours se multipliant, au point que nous n'avons pu répondre à chacune d'entre elles, loin de là. Que ces prêtres nous pardonnent, leur courrier n'en a été lu qu'avec plus d'attention. Par delà les formules générales de soutien ou de désapprobation (parfois injurieuse), un véritable débat de fond s'est engagé sur la question de la Messe. C'est la publication d'un livre qu'il faudrait, pour rendre compte de toutes les remarques, objections ou questions qui nous ont été écrites. Nous avancerons ici celles qui sont revenues le plus souvent.

UN MISSEL QUI N'A QUE 400 ANS

« *Etonnement au sujet de la Messe : vous désirez remonter à la Messe de saint Pie V ; pourquoi un tel attachement à ce missel ? Il n'a que 400 ans, et ne fut jamais qu'un missel parmi d'autres : nombres de prêtres romains ne l'ont jamais utilisé, aux dires mêmes de la Bulle Quo Primum Tempore !* »

REPONSE : Loin de composer un nouvel *Ordo Missae* – à l'inverse de

la réforme de 1969 – saint Pie V n'a fait que purifier un rite déjà existant, en retranchant tous les ajouts faits lors des deux siècles précédents. « *Que les missels soient restaurés selon l'usage et la coutume ancienne de la sainte Eglise Romaine* », tel avait été le mot d'ordre du concile de Trente (Act. ed. Goerresgesell, t. VIII, p. 921). En ce sens, le missel tridentin n'est pas le missel de quatre siècles, mais

l'expression de la plus antique coutume liturgique de l'Eglise romaine.

LA REFORME DE 1969 A GARDE L'ESSENTIEL DU SACRIFICE EUCHARISTIQUE

« *La liturgie tridentine peut être préférée par certains au niveau de la visibilité de ses signes, mais essentiellement, la liturgie issue du concile Vatican II demeure la liturgie divine.* »

OU ENCORE : « *Je ne peux admettre votre opposition au missel issu du Concile. Certes, on peut souhaiter des corrections dans certaines parties ou expressions des formulaires actuels de la Messe, mais on ne peut pas dire que la Messe telle qu'elle est actuellement célébrée ne garde pas l'essentiel du sacrifice eucharistique, et ne permet pas de vivre ce que vous dites si bien dans votre méditation. On souhaiterait certes une pastorale et une catéchèse plus... tridentine (!) – c'est sans doute le progrès que vous contribuerez à préparer.* »

REPONSE : Il est clair que le missel de 1969 garde l'essentiel du sacrifice eucharistique, en ce sens que l'essentiel – la consécration, où tout se réalise – est bien évidemment préservée. Dire l'inverse serait affirmer que la messe célébrée avec le missel de 1969 est de soi invalide ! Mais il faut souligner, dans le domaine liturgique, l'importance capitale de la « visibilité des signes ». Qu'est-ce en effet qu'un rite, sinon un ensemble de signes destinés à expliciter ce qu'est le sacrement ? C'est précisément sur la valeur de signification que va se juger un rite. On le dira bon s'il signifie la chose, défectueux s'il ne signifie pas toute la chose, équivoque s'il peut signifier autre chose que la chose. Dire que « la liturgie tridentine peut être préférée au niveau de la visibilité de ses signes », c'est nous reconnaître le droit de souligner la défectuosité du nouveau rite. Nous aurions pu aller plus loin. En son temps, des protestants célèbres ont reconnu pouvoir célébrer la Cène avec le missel de Paul VI. C'était dire l'équivocité de ce missel, capable d'exprimer par les mêmes formules et la foi catholique, et la non-foi protestante en ce domaine.

LES RICHESSES PROPRES AU RITE DE LA PREPARATION DES DONNS

« *Vous évoquez la pauvreté de la préparation des dons dans le nouvel ordo. Vous remarquez l'absence d'oblation, de sacrifice propitiatoire. Sur ce dernier point, je suis d'accord avec vous. Mais je ne suis pas d'accord pour dire que ces nou-*

velles prières sont pauvres. Elles ne disent pas la même chose que les prières d'offertoire, c'est vrai. Elles disent que le pain et le vin trouvent leur achèvement en devenant la nourriture par excellence, le pain suressentiel. On ne dit pas "un pain de vie", comme s'il y en avait d'autres, mais bien "le pain de vie". Dieu conduit le pain en le faisant sortir de terre pour qu'il devienne "une" offrande éternelle à sa gloire (prex n° 4). »

REPONSE : Affirmer la pauvreté des prières rituelles de la préparation des dons ne revient pas à dire que ces prières n'ont aucun sens, mais que la réalité théologique exprimée est pauvre.

ABANDON D'UN TRESOR DE FOI ?

A la lecture du dernier paragraphe de l'article, un jeune prêtre a butté sur cette phrase : « *Tel est le trésor de foi que de fait l'Eglise a abandonné lors de la dernière réforme liturgique* ». Il m'écrivit : « *Un de vos frères prêtres vous exprime sa déception de lire cette phrase. Les paragraphes du dessus, je les partage entièrement. Je n'ai jamais célébré l'Eucharistie en contradiction avec cette foi, exprimée par exemple dans le catéchisme de l'Eglise catholique. Je refuse donc l'accusation que vous avez écrite.* »

REPONSE : Jamais je n'ai soutenu que l'Eglise avait renié la foi eucharistique. La chose est heureusement impossible. Je pense néanmoins pouvoir dire que la liturgie traditionnelle, polie par des siècles de foi, est un trésor de la foi, en ce sens qu'elle exprime de manière inégalée la foi eucharistique. Le but de l'article *Ex ore infantium* était de le manifester quelque peu.

LES MANQUES DU RITE TRIDENTIN

« *Votre théologie de la messe est bien sélective. Ce n'est pas le corps*

**MESSE SOLENNELLE
TRIDENTINE
A FLAVIGNY SUR OZERAIN**

(Re)Découvrir le missel tridentin autrement que par une Lettre trimestrielle ? C'est désormais possible ! Les Editions Clovis viennent de mettre en vente une cassette video tournée au séminaire de Flavigny par des professionnels. En la visionnant, vous goûterez à la majesté et au recueillement de la messe solennelle du Sacré Cœur. A ne pas manquer.

Versions PAL ou SECAM, Durée 65 mn
Editions Clovis - BP 88 - 91152 ETAMPES Cedex
Tél : 01 69 78 30 23 - Fax : 01 69 78 30 49

d'un Crucifié que les fidèles reçoivent, mais celui du Christ mort ET RESSUSCITE, glorieux et victorieux. Cette dimension est curieusement absente de votre article. »

REPONSE : Pleinement d'accord avec cet aspect de la théologie eucharistique, je n'ai pas abordé parce qu'il est resté présent dans le missel de Paul VI, comme il l'est dans la prière *Suscipe sancta Trinitas* ou dans toute la deuxième partie du Canon. Avouons qu'il est difficile de tout dire en trois pages !

LE PRETRE, DIEU D'UN INSTANT

« *J'ai trouvé dans cet article beaucoup de foi et une vraie joie d'avoir été appelé par le Christ pour donner son corps au monde par le sacrifice eucharistique. Je me suis reconnu dans la plupart des éléments, à la différence, notable, que je ne suis pas Dieu quand je célèbre, mais la médiation de Dieu. L'ex-pression "Le prêtre, le Dieu d'un instant, va offrir Dieu" est donc malheureuse, ou elle n'a pas de sens.* »

REPONSE : J'admets sans conteste l'imprécision théologique des formules telles que : « *Le prêtre, le Dieu d'un instant* ». Prises en elles-mêmes, ces phrases sont bien singulières ! Mais elles permettent de souligner qu'à la Messe, l'acte d'offrande est proprement divin : c'est le Christ, unique Grand Prêtre, qui offre le sacrifice, le célébrant étant simple cause instrumentale de par son caractère sacerdotal. Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter à ce

type de procès. Car alors, les accusés seraient nombreux : nous pourrions par exemple dénigrer le sermon, magnifique pourtant, qu'a prononcé Mgr Billé à Lourdes. Il y est dit : « Nous recevons le pain qui est le Corps de Jésus ». Je pourrai rétorquer qu'à la communion, le pain n'est plus, et accuser Mgr Billé de soutenir la doctrine de l'impanation ! je crois beaucoup plus simplement qu'il ne faut pas réclamer toute la précision théologique d'un traité doctrinal à un sermon (Mgr Billé) ou à une méditation (article *Ex ore infantium*).

RETOUR UTOPIQUE

« Je suis totalement d'accord avec vous dans votre analyse de l'appauvrissement de l'offertoire depuis la réforme de Paul VI. Mais, voyez-vous, ce n'est pas tant de cela que je souffre, car je pense qu'on peut, tant

par notre manière de dire la sainte Messe que dans l'homélie, bien faire comprendre aux fidèles que la Messe est vraiment le sacrifice du calvaire rendu présent. La question, qui est bien plus terrible, car plus profonde, c'est que le peuple chrétien a (presque) complètement perdu le sens liturgique. Vous comprenez bien qu'avant de revenir à l'offertoire de la Messe tridentine, il y aurait un long, long chemin... qui me paraît impossible ! Tout est à reprendre, le sens « catholique » ayant pratiquement disparu. Alors, revenir à la Messe saint Pie V ? Bien en amont, il faut que le "Saint, Saint" ait les paroles de la liturgie, que les cantiques portent les fidèles vers Dieu, au lieu d'être de l'auto-célébration. Le peuple des paroisses est un grand malade, alors il lui faut des remèdes très doux, très progres-

sifs ; petit à petit, tourner vers Dieu ce peuple qui est comme orphelin. »

REPONSE : La liturgie est excellente pédagogue. Pour redonner au peuple de Dieu le sens du transcendant, rien de mieux qu'une liturgie forte de prière et de doctrine. La réintroduction de l'offertoire romain ne se présente pas pour moi comme un but ultime à atteindre, mais comme un moyen inégalé pour faire comprendre à tous « que la messe est vraiment le sacrifice du calvaire rendu présent ». Ils ne sont pas rares, les jeunes qui, assistant pour la première fois à la messe traditionnelle viennent nous dire après la cérémonie : « Elle est drôlement bien votre nouvelle messe » ! Il demeure cependant certain que la réintroduction de ce rite devra se faire avec toute la délicatesse qu'exige la prudence.

PRIERE A MARIE, REINE DU CLERGE

O Marie, auguste Reine du Clergé, vous qui avez été donnée pour Mère à saint Jean, le lendemain de sa consécration sacerdotale ; vous qui avez présidé à la prière unanime et persévérante des Apôtres et des disciples au jour de la Pentecôte ;

Daignez prier encore avec nous pour les successeurs des apôtres, pour le Pape, les Evêques, les Prêtres, afin que leur sainte phalange se multiplie, et qu'à l'exemple de votre divin Fils Jésus, ils travaillent efficacement à soutenir les faibles, à consoler les affligés, à convertir les pécheurs, et à étendre sur la terre le règne de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

Ainsi-soit-il.

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Eglise de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé P. de La Rocque, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 15 francs ; Abonnement annuel (4 numéros) : 50 francs – pour les prêtres : 30 francs

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de . . . 50 Fr.

Je parraine . . . prêtres pour leur abonnement annuel ;
Je verse donc la somme complémentaire de Fr.

Règlement à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres »